



# Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile  
Ligue Sud Voile



## 17<sup>ème</sup> BANANA'S CUP

### AVIS DE COURSE

**DIMANCHE 24 mai 2026**

AUTORITE ORGANISATRICE : **Yacht Club des Sablettes**

#### REGLES :

- La régata sera régie par les Règles d'Initiation à la Régate (RIR)
- Les règles de classes et les règles de jauge concernées
- Les règlements OSIRIS
- Les prescriptions de la FFV
- Les règles particulières au CVAT

#### PROGRAMME :

La régata se déroule sur un jour dimanche 24 mai 2026

11 H 15 - 1er Signal d'avertissement.

Heure limite du signal d'avertissement de la dernière course dimanche 24 mai 2026 à 16h00

4 courses seront courues si possible.

A partir de 19 H00 -Proclamation des résultats avec remise des prix et pot de l'amitié.

LIEU : La baie des Sablettes

PARCOURS : Les parcours seront de type « BANANE »

PUBLICITE : La régata est classée en *Catégorie C*. La présentation de la carte PUB est obligatoire.

#### CLASSEMENT :

Le classement sera fait sur toutes les courses validées :

- moins la plus mauvaise si au moins trois courses sont courues
- Le système de point à minima s'appliquera
- Le système OSIRIS sera utilisé avec la formule « temps sur temps »

#### CLASSEMENT COMPTANT POUR LE CHALLENGE DE VOILE DE L'AIRE TOULONNAISE

Les courses compteront pour le classement du challenge CVAT.

#### INSCRIPTIONS

Du **vendredi 15 mai** au **samedi 23 mai** les inscriptions seront ouvertes sur le site internet ([www.ycsablettes.org](http://www.ycsablettes.org)) incluant le paiement en ligne des droits d'inscription via la plate-forme AwoO et la transmission de la fiche d'inscription.

Le secrétariat reste bien sûr joignable de 9h00 à 12h00 du mardi au samedi.

**Date limite d'inscription Samedi 23 mai 2026 à 15h00**

#### ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux voiliers des classes Osiris : A B C D L et R, les bateaux des classes A, B, sont invités à s'inscrire en classe P.

#### CLASSES et PAVILLON PREPARATOIRE

Gr1 (C - D1) / Gr2 (D2)

Flamme 1

D1 : voiliers groupe D RTG ≤ 22 brut, D2 : voiliers groupe D ayant RTG > 22 brut

Gr3 (L) / Gr4 ®

Flamme 2

Gr5 (P1) / Gr6 (P2)

Flamme Blanche P1 : voiliers groupe RTG ≤ 19 brut, P2 : voiliers groupe D ayant RTG > 19 brut avec dérogation.

**Les coureurs devront tous être en possession de la Licence FFV 2026**

FRAIS DE DOSSIER Les Frais de dossier requis sont de **35 € par équipage jusqu'au jeudi 21 mai puis 40 € par équipage les 22 et 23 mai**

INSTRUCTIONS DE COURSE : Les instructions de course seront disponibles sur le site du Yacht club des Sablettes : <http://www.ycsablettes.org/> et sur le groupe WhatsApp CVAT Tableau Officiel

DECHARGE DE RESPONSABILITE : Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.

Voir la règle : "Décision de courir". L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

INFORMATION COMPLEMENTAIRES : N° Tél YCSablettes : 0494305249 Email : [ycsablettes@free.fr](mailto:ycsablettes@free.fr) Site : « [www.ycsablettes.org](http://www.ycsablettes.org) »

Aucun bateau participant à l'épreuve ne pourra rester au port de St Elme, l'entrée du port n'excédant pas un mètre de hauteur d'eau.